

PRÉFECTURE DU TARN

ETAT FRANÇAIS

1° DIVISION

*Jours* Allé, le 15 Juin 1944

2° BUREAU

JC N° 4230

LE PREFET DU TARN

à Monsieur le  
Préfet des Basses-Pyrénées  
20 JUIN 1944  
N° 6272 Cab.

PREFET des BASSES-PYRENEES  
Cabinet  
-PAU-

Objet : Transfèrement au camp de Gurs des internées du C.S.S. de Brens.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, avec les dossiers des internées, de nationalité française, transférées du C.S.S. de BRENS au Camp de GURS, le 4 Juin courant, ou comptant à l'effectif à cette date, une liste faisant ressortir notamment la position actuelle de chacune d'elles

Je ne manquerai pas, le cas échéant, de vous faire parvenir un état complémentaire ou rectificatif dès que les services du camp m'auront fourni la liste des assignées à résidence réellement transférées.

*t. Kellery*

*P.J. 68 dossiers (A à G)*

*66 dossiers (H à W)  
sous pli séparé*